



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE L'YONNE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

spécial n°02/2012 du 13 janvier 2012

Adresse de la préfecture : 1, Place de la Préfecture - CS 80119 - 89016 Auxerre cedex – tél. standard 03.86.72.79.89

Horaires d'ouverture : 9h-12h et 13h30-16h

Adresse de la sous-préfecture d'Avallon : 24 rue de Lyon – 89000 Avallon – tél. standard 03.86.34.92.00

Horaires d'ouverture : 9h-12h et 13h30-16h

Adresse de la sous-préfecture de Sens : 2 rue Général Leclerc – 89100 Sens cedex – tél. standard 03.86.64.78.00

Horaires d'ouverture : 9h-11h30 et 13h45-16h30

e-mail : courrier@yonne.gouv.fr

Site internet des services de l'Etat : <http://www.yonne.gouv.fr>

RAA spécial numéro 02/2012 du 13 janvier 2012

L'intégralité de ce recueil est consultable à la préfecture (MAP et service courrier), dans les sous-préfectures du département de l'Yonne, aux heures d'ouverture au public et sur le site internet des services de l'Etat.



PREFET DE L'YONNE

Recueil spécial des Actes Administratifs n°02 du 13 janvier 2012

---ooOoo---

SOMMAIRE

N° d'arrêté	Date	Objet de l'arrêté	Page
--------------------	-------------	--------------------------	-------------

PREFECTURE DE L'YONNE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

DDCSPP-SG-2011-0334	26/12/2011	Arrêté portant subdélégation de signature pour l'exercice des compétences d'ordonnateur secondaire à la Direction Départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) de l'Yonne	3
---------------------	------------	---	----------

◆ Organismes régionaux

DIRECTION INTERDEPARTEMENTALE DES ROUTES CENTRE EST

			4
--	--	--	----------

◆ Organismes nationaux

AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT

	06/01/2012	Décision de subdélégation de signature du délégué adjoint de l'agence à l'un ou plusieurs de ses collaborateurs	8
--	------------	---	----------

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

**ARRETE préfectoral n°DDCSPP-SG-2011-0334 du 26 décembre 2012
portant subdélégation de signature pour l'exercice des compétences d'ordonnateur secondaire à la
Direction Départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) de
l'Yonne**

Article 1^{er} : En application de l'article 5 de l'arrêté préfectoral visé ci-dessus, une subdélégation de signature pour l'exercice des compétences d'ordonnateur secondaire est accordée à :

Monsieur Frédéric PIRON, directeur départemental adjoint de la DDCSPP de l'Yonne

Article 2 : Dans le cadre de l'application comptable CHORUS formulaire, sont autorisés à procéder à la validation des engagements juridiques et des services fait des actes saisis sur l'application, pour l'ensemble des bops de la DDCSPP :

Madame Sophie RANDRIAMANALINA, secrétaire générale

Monsieur Didier DUVEAU, gestionnaire logistique

Madame Monique GALIANA, gestionnaire comptable

Madame Laure BERTHELON, gestionnaire des ressources humaines et comptable

Monsieur Christian PECARD, responsable du pôle Prévention des Exclusions et Insertion Sociale

Madame Christine BRENAT gestionnaire des dispositifs des missions solidarité et intégration

Monsieur Yves GALAN gestionnaire des dispositifs des missions solidarité et intégration

Article 3 : L'arrêté n°DDCSPP-SG-2011-0312 du 28 octobre 2011 est abrogé

Le préfet

Par délégation, le directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations

Yves COGNERAS

◆ Organismes régionaux

DIRECTION INTERREGIONALE DES ROUTES CENTRE EST

**Arrêté du 11 janvier 2012
portant subdélégation de signature de M. Denis HIRSCH,
Directeur Interdépartemental des Routes Centre-Est,
en matière de pouvoir adjudicateur**

ARTICLE 1 : Délégation de signature est donnée à M. Didier BRAZILLIER, ingénieur en chef des travaux publics de l'État, directeur de l'ingénierie, et M. Yves DUPUIS, ingénieur en chef des travaux publics de l'État, directeur de l'exploitation, à l'effet d'effectuer les actes dévolus au pouvoir adjudicateur.

ARTICLE 2 : Est exclue de cette délégation, la signature des actes d'engagement des marchés supérieurs à 5 700 000 euros HT.

ARTICLE 3 : Délégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après, dans les conditions limitatives fixées par le Directeur Interdépartemental des Routes Centre-Est, ainsi qu'à leurs intérimaires désignés, à l'effet de signer les marchés passés selon une procédure adaptée visée à l'article 28 du Code des Marchés Publics :

Délégation de signature est donnée, dans la limite des marchés dont le seuil est inférieur à 90 000 euros H.T à :

- M. Pascal PLATTNER, IDTPE, chef de la mission qualité et développement durable
- Mme Anne-Marie DEFRANCE, IDTPE, secrétaire générale
- M. Paul TAILHADES, IDTPE, chef du service patrimoine et entretien
- M. Marin PAILLOUX, IPEF, chef du service exploitation et sécurité
- M. Bruno LEVILLY, IDTPE, chef du pôle équipements systèmes
- M. Jacques MOUCHON, ICTPE, chef du service régional d'exploitation de Lyon
- M. Thierry MARQUET, ICTPE, chef du service régional d'exploitation de Moulins
- M. Christian GAIOTTINO, IDTPE, chef du service régional d'exploitation et d'ingénierie de Chambéry
- Mme Odile VANNIERE, IDTPE, adjointe au chef du service régional d'exploitation et d'ingénierie de Chambéry pour le domaine des tunnels

- M. Yves MAJCHRZAK, IPEF, chef du service d'ingénierie routière de Lyon
 - M. Pierre CHODERLOS DE LACLOS, IDTPE, chef du pôle ouvrages d'art au service d'ingénierie routière de Lyon
 - M. Gilles CARTOUX, IDTPE, chef du service d'ingénierie routière de Moulins
- Pour ces mêmes chefs de service, le seuil est porté à 1 000 000 d'euros HT pour la signature des bons de commande pris en exécution du marché à bons de commande d'enrobés.

Délégation de signature est donnée, dans la limite des marchés dont le seuil est inférieur à 20 000 euros H.T à :

Secrétariat Général :

- M. Jean-Louis MAGNAN, SACE, adjoint du chef des pôles gestion/management et ressources matérielles
- M. Benjamin BLOND, SACE, chargé de communication
- Mme Caroline COURTY, APE, chef du pôle ressources humaines
- Mme Sandra CHAVOZ, AAE, chef du pôle juridique

Service patrimoine et entretien :

- M. Steven HALL, IDTPE, chef du pôle entretien routier
- M. Philippe WATTIEZ, ITPE, chef de la mission systèmes d'information
- M. Gérard BIRON, TSC, chef de la cellule ouvrages d'art
- Mme Agnès BAILLEUL, SACE, chef de la cellule gestion du domaine public

Service exploitation et sécurité :

- M. Cédric CHATENOUD, ITPE, chef de la mission des politiques d'exploitation
- M. Franck ROBERT, ITPE, chef de projet
- M. Philippe BONANAUD, ITPE, chef de projet
- M. Jean-Louis DESPORTES, TSC, chef de la cellule mission sécurité routière

SREX de Lyon :

- M. Cédric GIRARDY, ITPE, chef du district de Lyon
- M. Patrick PREVEL, TSC, adjoint au chef du district de Lyon
- M. François BRUN, ITPE, chef du PC de Genas
- M. Olivier SENE, TSP, chef de maintenance PC Genas
- M. Fabrice BRIET, ITPE, chef du district de Saint-Étienne
- M. Christian NOULLET, TSP, adjoint au chef du district de Saint Étienne
- M. Dominique ROZIER, TSC, chef du PC de Saint Étienne
- M. Mathieu PACOCHA, ITPE, chef de district de Valence
- M. Christian QUET, contrôleur divisionnaire, adjoint au chef du district de Valence
- M. François PERROT, TSP, chef de cellule gestion de la route

SREX de Moulins :

- M. Gérard LABORDE, TSC, chef de la cellule gestion de la route
- M. Dominique DARNET, TSC, chef du district de Moulins
- M. Gilles DELAUMENI, contrôleur principal, adjoint au chef du district de Moulins
- M. Éric BERNARD, contrôleur principal, chef du PC de Moulins
- M. Yves PEYRARD, contrôleur divisionnaire, chef du district de La Charité-sur-Loire
- M. Patrice RICHARDEAU, TSP, adjoint au chef du district de La Charité-sur-Loire
- Mme Karine AUBERT, ITPE, chef du district de Mâcon
- M. Jean GALLET, contrôleur divisionnaire, adjoint au chef du district de Mâcon

SREI de Chambéry :

- M. Emmanuel BÉRNE, ITPE, chef du district de Chambéry, chef du PC Osiris
- M. André PICCHIOTTINO, contrôleur principal, adjoint au chef du district de Chambéry
- M. Philippe MANSUY, PNTA, chef du district de Grenoble et chef du PC Gentiane
- M. Olivier VALOIS, TSC, adjoint au chef du district de Grenoble
- Mme Denise THIEVENAZ, SACE, chargée du pôle administratif/chargée d'affaires patrimoine au district de Grenoble
- M. Thierry BATAILLE, SACE, chef du pôle administratif et de gestion
- M. Philippe DUTILLOY, ITPE, chef du pôle tunnels
- M. Jean-Louis FAVRE, ITPE, chef de projet
- M. Serge PROST, TSC, chef du pôle études

SIR de Lyon :

- Mme Joëlle JUNOD, SACN, chef du pôle administratif et de gestion
- M. Gilles GARNAUDIER, ITPE, chef du pôle études
- M. Olivier ANCELET, ITPE, chef de la cellule bruit
- M. Samuel CADO, ITPE, chef de projet
- M. Jean-Pierre BENISTANT, TSC, chef de projet
- M. Julien CABUT, ITPE, chef de projet
- M. Ludovic VALENTINO, ITPE, chef de projet
- M. Julien CHAMPEYMOND, ITPE, chef de projet

SIR de Moulins :

- M. Philippe CHARBOUILLOT, SACE, chef du pôle administratif et de gestion
- M. Christian ZUCCALLI, TSP, chef du pôle études (antenne de Mâcon)
- M. Pascal DESMAISONS TSC, chef de la cellule assainissement
- M. Daniel PERRET, SACN, chef du pôle administratif et de gestion
- M. Guillaume LAVENIR, chef de projet
- M. Luc MAILLARD, TSC, chef de projet
- M. Romain CHAUMONTET, ITPE, chef de projet
- M. Patrick BERGER, ITPE, chef de projet
- M. Aimé NICOLIER, ITPE, chef de projet jusqu'au 31/01/2012
- M. Eddy FAOU, ITPE, chef de projet

Délégation de signature est donnée, dans la limite des marchés dont le seuil est inférieur à 4 000 euros H.T à :

- M. Erik PLANCHE, contrôleur, chef du CEI de Dardilly/Machézal
- M. Gérard PALLUIS, contrôleur, responsable du secteur autoroutier au CEI de Pierre-Bénite
- M. Bernard MARIUTTI, contrôleur, responsable du secteur autoroutier au CEI de Pierre-Bénite
- M. Jean-Pierre BREZE, contrôleur, responsable du secteur autoroutier au CEI de Pierre-Bénite
- M. Camel BEKKOUCH, contrôleur, responsable du secteur autoroutier au CEI de Saint-Priest
- M. Stéphane BONIFACE, CEE, responsable du CEI annexe Machezal
- M. Marc BALDACHINO, OPA HCC2, gestionnaire de flotte au district de Lyon
- M. Bernard GARNIER, OPA HCC1, chef d'atelier au district de Lyon
- M. Serge FIALON, contrôleur, responsable du pôle développement du réseau au CEI de La Varizelle
- M. Franck LATOUR, contrôleur, responsable du pôle ouvrages d'art au CEI de La Varizelle
- M. Georges PICHON, contrôleur, responsable du pôle exploitation au CEI de La Varizelle
- M. Ugo DI NICOLA, contrôleur principal, responsable du pôle entretien courant planifié au CEI de La Varizelle
- Mme Myriam JUAN, SA, adjointe administrative du chef de district de Saint-Etienne
- M. Thierry SEIGNOBOS, contrôleur divisionnaire, chef du CEI Montélimar
- M. Daniel DILAS, contrôleur, chef du CEI Roussillon
- M. Lionel SONJON, contrôleur principal, chef du CEI Valence
- M. Christophe AUDIN, contrôleur, chef du CEI de Toulon-sur-Allier
- M. Jean-Claude VILATTE, contrôleur, chef du CEI Varennes
- M. Christophe FALISSARD, contrôleur, Chef des CEI d'Auxerre et du Cheminot
- M. Jean-Luc BERTOGLIO, contrôleur, chef du CEI de Roanne
- M. Didier BONNEFOY, contrôleur divisionnaire, chef du CEI Charnay-les-Mâcon
- M. Christian MARTIN, contrôleur principal, chef du CEI de La Charité-sur-Loire
- M. Daniel FEUILLET, OPA, gestionnaire de flotte au district de La Charité-sur-Loire
- M. Denis BONNOT, OPA, gestionnaire de flotte au district de Mâcon
- M. Jean-Michel AUCLAIR, contrôleur, chef du CEI de Clamecy
- Mme Sandrine VANNEREUX, contrôleur principal, chef du CEI de Saint-Pierre-le-Moutier
- M. Alain DUVERNE, contrôleur, chef du CEI de Montceau-les-Mines
- M. Jean-Luc GEORGEL, contrôleur, Centre de travaux (antenne de Mâcon)
- M. Joël BISCHOFF, contrôleur principal, chef du CEI Paray-le-Monial
- M. Henri SCHUMMER, contrôleur principal, chef du CEI de l'A38
- M. Jean CHEVALIER, OPA HCC2, chef d'atelier de Saint-Marcel
- M. Christian GENOT, OPA HCC1, adjoint au chef d'atelier de Saint-Marcel
- M. Gérard CHATELET, OPA HCC2, chef de l'unité d'exploitation de Cluny-Saint-Marcel
- M. André ALLOIN, OPA HCC2, adjoint au chef de l'unité d'exploitation de Cluny-Saint-Marcel
- M. Serge BOUILLIN, OPA HCC1, adjoint au chef d'unité d'exploitation de Cluny-Saint-Marcel
- M. Olivier ANDRIOT, OPA, chef de l'atelier du district de Moulins
- M. Bernard PERRIER, contrôleur divisionnaire, chef du CEI d'Aigueblanche et du CEI annexe Albertville
- M. Alain DE BORTOLI, contrôleur divisionnaire, responsable d'exploitation du PC OSIRIS
- M. Daniel MICHALLET, contrôleur, chef du CEI de Comboire
- Mme Sylvie HOVETTE, SA, chargée des moyens généraux et de l'immobilier
- Mme Frédérique PLAT, contrôleur principal, coordonnatrice ASP

ARTICLE 4 : Délégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après, sans limitation de montant, ainsi qu'à leurs intérimaires désignés, à l'effet de signer les documents concernant :

- **les actes de sous-traitance initiaux et modificatifs**

- **les actes relatifs aux réceptions des ouvrages, uniquement lorsqu'il s'agit de réceptions sans réserve ou ou avec des réserves mineures.**

- M. Pascal PLATTNER, IDTPE, chef de la mission qualité et développement durable

- Mme Anne-Marie DEFRANCE, IDTPE, secrétaire générale

- M. Paul TAILHADES, IDTPE, chef du service patrimoine et entretien

- M. Marin PAILLOUX, IPEF, chef du service exploitation et sécurité

- M. Bruno LEVILLY, IDTPE, chef du pôle équipements systèmes

- M. Jacques MOUCHON, ICTPE, chef du service régional d'exploitation de Lyon

- M. Thierry MARQUET, ICTPE, chef du service régional d'exploitation de Moulins

- M. Christian GAIOTTINO, IDTPE, chef du service régional d'exploitation et d'ingénierie de Chambéry

- Mme Odile VANNIERE, IDTPE, adjointe au chef du service régional d'exploitation et d'ingénierie de Chambéry pour le domaine des tunnels

- M. Yves MAJCHRZAK, IPEF, chef du service d'ingénierie routière de Lyon

- M. Pierre CHODERLOS DE LACLOS, IDTPE, chef du pôle ouvrages d'art au service d'ingénierie routière de Lyon

- M. Gilles CARTOUX, IDTPE, chef du service d'ingénierie routière de Moulins

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera publié aux recueils des actes administratifs des préfectures du Rhône, de l'Allier, de l'Ardèche, de l'Aube, de la Côte d'Or, de la Drôme, de l'Isère, de la Loire, de la Nièvre, de la Saône-et-Loire, de la Savoie, du Vaucluse et de l'Yonne.

Pour le Préfet,

Et par délégation,

Le Directeur Interdépartemental des Routes Centre-Est

Denis HIRSCH



Décision de subdélégation de signature du délégué adjoint de l'Agence à l'un ou plusieurs de ses collaborateurs.

DECISION n°2012-03

M. Bruno BOUCHARD, délégué adjoint de l'Anah dans le département de l'Yonne, en vertu de la décision n°2011-37 du 17 août 2011,

DECIDE :

Article 1^{er} :

Délégation est donnée à Mme Carole CHEMIN, Mme Sandra GABARD, Mme Gaëlle LAISNE, Mme Sophie RICHARDET, instructrices et à Mme Carole MORISSON, chargée du suivi des opérations programmées et des contrôles aux fins de signer :

- les accusés de réception des demandes de subvention ;
- les demandes de pièces complémentaires et autres courriers nécessaires à l'instruction courante des dossiers et à l'information des demandeurs
- en matière de conventionnement des logements au titre des articles L 321-4 et L 321-8 du code de la construction et de l'habitation :
 - 1- tous documents afférant à ces conventions, dans le cadre de l'instruction préalable à leur conclusion, leur prorogation ou leur résiliation ainsi que toutes les demandes de renseignements auprès des bailleurs ayant conclu une convention au titre de ces deux articles
 - 2- de façon générale, pour les besoins du contrôle et dans les conditions prévues à l'article R 321-29, tous les documents relevant de missions de vérification, de contrôle et d'information liées au respect des engagements contractuels et au plein exercice du contrôle de l'Agence.

Article 2 :

La présente décision prend effet à compter de sa date de signature.

Article 3 :

Ampliation de la présente décision sera adressée :

- à M. le directeur départemental des Territoires de l'Yonne ;
- à Mme la directrice générale de l'Anah, à l'attention de M. le directeur administratif et financier ;
- au délégué de l'Agence dans le département ;
- aux intéressé(e)s.

Article 4 :

La présente décision fait l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la préfecture du département.

Fait à AUXERRE, le 6 janvier 2012

Le délégué adjoint de l'Agence

Bruno BOUCHARD